

Bureaux SNPR, Rennes (35)

Crédit photo : SNPR

A Rennes, SNPR rénove ses bureaux en bâtiment à énergie positive



Bureaux SNPR actuels - Crédit photo : SNPR

Le 3 octobre 2013, la société SNPR basée à Saint-Jacques-de-la-Lande, dans la périphérie rennaise, inaugure le lancement des travaux de rénovation énergétique de ses bâtiments.

SNPR, entreprise spécialiste de l'enveloppe des constructions, a en effet entrepris une démarche originale : rénover ses propres bureaux en bâtiment producteur d'énergie, avec l'ensemble des techniques que la société maîtrise.

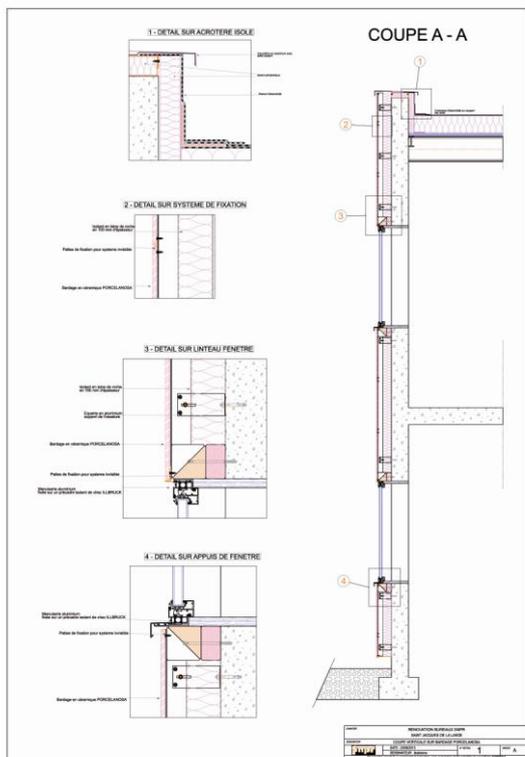
SNPR, un acteur du bâtiment durable

Les bâtiments actuels de la société SNPR ne répondent plus aux nouvelles exigences énergétiques et thermiques. La société a en effet, réalisé un diagnostic énergétique avec le bureau d'études Post Carbone-DCnergie, afin d'identifier les postes consommateurs et les sources de déperditions d'énergie. La consommation d'énergie primaire du bâtiment de 800 m² SHON a été évaluée à 197 kWh/m²/an.

La société SNPR a ainsi décidé de rénover l'intégralité de l'enveloppe de ses bureaux (façades, menuiseries et toiture), d'améliorer les flux (ventilation et éclairage) et d'installer des panneaux photovoltaïques afin que ses locaux puissent produire plus d'énergie qu'ils n'en consomment, et deviennent des bâtiments à énergie positive. Après travaux, la consommation d'énergie primaire est estimée à -59 kWh/m²/an.

En chiffres

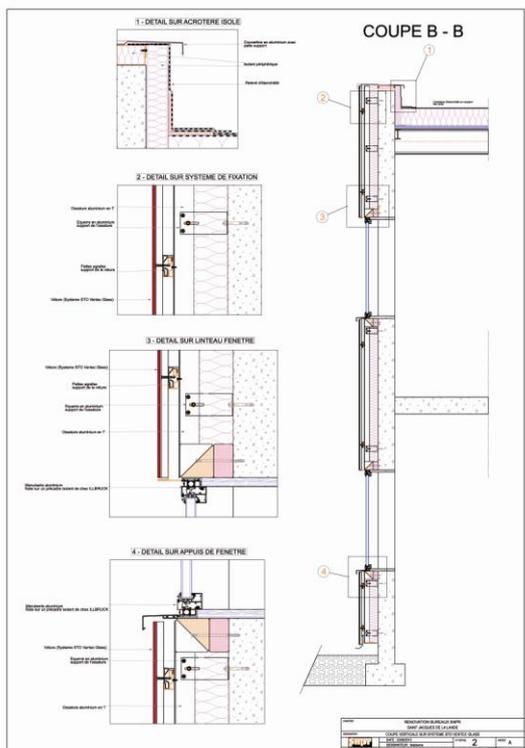
- 800 m² de bureaux à rénover
- 197 kWh/m²/an d'énergie primaire consommée actuellement
- - 59 kWh/m²/an d'énergie primaire estimée après travaux



Coupe bardage céramique - Crédit photo : SNPR



Vue 3D des bâtiments rénovés - Crédit photo : SNPR



Coupe bardage verre - Crédit photo : SNPR

L'objectif, pour cette PME bretonne, est double : disposer de bâtiments respectueux de l'environnement et démontrer son savoir-faire en matière de construction durable à l'ensemble de ses partenaires et clients.

Les travaux de rénovation en détails

Actuellement, les bâtiments sont construits avec :

- Une structure porteuse métallique avec remplissage parpaing de 20 cm ;
- Une isolation des façades par doublage Placo et polystyrène de 80 mm ;
- Une façade en bardage métallique sur parpaing ;
- Des fenêtres coulissantes et oscillo-battantes ;
- Du chauffage électrique ;
- Un éclairage tube néon.

L'isolation des façades

La rénovation de la façade comprend :

- La dépose du bardage métallique ;
- L'application d'un enduit sur les parpaings ;
- La mise en œuvre d'un isolant laine de roche de 100 mm ;
- La finition de la façade avec un bardage ventilé en céramique noire et un bardage en panneaux de verre gris et orange, aux couleurs de l'entreprise.

Cette isolation par l'extérieur du bâtiment va permettre d'éliminer les ponts thermiques existants et d'améliorer la perméabilité à l'air. Les finitions en céramique et panneaux de verre ont été choisis pour leur pérennité et leur facilité d'entretien.

Les menuiseries sont remplacées par des châssis « respirants » possédant un coefficient thermique, U_w de 1,4 (contre 2,8 à ce jour). Un store est intégré dans le vitrage de la fenêtre permettant de contrôler l'apport de lumière et de chaleur.

La gestion des flux

Les tubes néons servant d'éclairage ont également été remplacés par des systèmes de LED permettant une économie d'énergie de 71%. Ces LED sont équipés de capteurs et varient automatiquement la densité de l'éclairage en fonction de la luminosité et de la présence.

Une VMC double flux a été installée pour améliorer le renouvellement de l'air.

L'isolation de la toiture terrasse et l'installation de panneaux photovoltaïques

La toiture terrasse du bâtiment va recevoir un complexe d'étanchéité bicouche bitumineux avec amélioration de l'isolation. Des panneaux photovoltaïques rigides de type Soprasolar® Fix seront mis en place. Ces panneaux vont compenser l'ensemble de la consommation des bâtiments. Le surplus d'électricité pourra ensuite être revendu selon la réglementation en vigueur.

Les travaux de rénovation permettent de réduire les besoins énergétiques, les émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) et de CO₂ mais aussi d'améliorer le confort des employés. Afin que ces derniers soient impliqués dans cette nouvelle démarche, ils pourront suivre la consommation en temps réel du bâtiment, par l'intermédiaire d'un écran installé dans le hall d'accueil.

L'entreprise SNPR



Lycée Emile Zola – Crédit photo : SNPR



Résidence étudiante Languedoc – Crédit photo : SNPR



Village des collectivités – Crédit photo : SNPR



Siège régional du Crédit Agricole – Crédit photo : SNPR

Installée à Saint Jacques de la Lande (35), la Société Nouvelle de Peinture et Revêtement, devenue SNPR, a été créée en 1974. L'entreprise est spécialisée dans les travaux sur l'enveloppe des constructions, avec 70% de chantiers en rénovation.

Secteurs d'activités

- Couverture traditionnelle (ardoise et zinc)
- Bardage
- Etanchéité des toitures terrasses
- Ravalement – Imperméabilisation des façades
- Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE)
- Maçonnerie du bâti ancien
- Interventions de maintenance de l'enveloppe (SNPR Service)

En chiffre

- 160 collaborateurs dont 25 personnes en bureau d'études et encadrement
- Un parc de 12 000 m² d'échafaudage

Références

- Le lycée Emile Zola à Rennes – Architecte : B. Gauthier
- La résidence étudiante Languedoc à Rennes – Architecte : C. Gillet
- La SADIV, village des collectivités à Thorigné-Fouillard
- Le siège social du Crédit Agricole à Rennes – Architecte : Cabinet Meignan